

AMCRA



AMELIORONS LA SANTE, DIMINUONS LES RESISTANCES

**AUTOREGULATION DANS LE SECTEUR
PORCIN :
RECOMMANDATIONS POUR UNE
UTILISATION RATIONNELLE ET DURABLE
DES ANTIBIOTIQUES**

AMCRA ASBL
Salisburylaan 133
B-9820 Merelbeke



L'asbl AMCRA a pour objectif de se positionner comme centre de connaissances pour tout ce qui concerne l'usage et les résistances bactériennes aux antibiotiques chez les animaux. La mission de l'AMCRA consiste à collecter et à analyser toutes les données concernant l'usage et la résistance aux antimicrobiens chez les animaux en Belgique. Sur cette base, nous souhaitons communiquer, sensibiliser et conseiller de manière neutre et objective, en vue de préserver la santé publique, la santé animale et le bien-être des animaux, et afin de mettre en place une politique d'utilisation des antibiotiques durable en Belgique. L'asbl AMCRA est opérationnelle depuis le 2 janvier 2012 et formule des avis visant à un usage rationnel des produits antimicrobiens en médecine vétérinaire en Belgique.

L'AMCRA est soutenue et financée par les partenaires suivants :

- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA)
- Agence fédérale pour les médicaments et les produits de santé (AFMPS)
- Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee (BAPCOC)
- Association générale de l'industrie du médicament (pharma.be)
- Agrofront : 'Boerenbond' (BB), 'Algemeen Boerensyndicaat' (ABS) et la 'Fédération Wallonne de l'Agriculture' (FWA)
- Association professionnelle des fabricants d'aliments composés pour animaux (APFACA)
- Conseil régional néerlandophone de l'Ordre des vétérinaires (NGROD)
- Faculté de médecine vétérinaire, Université de Gand (UGent)
- Faculté de médecine vétérinaire, Université de Liège (ULg)

Pour mener à bien la mission de l'AMCRA, une série d'objectifs stratégiques sont définis chaque année.

Depuis avril 2012, les stakeholders concernés par le secteur porcin ont notamment œuvré à formuler une série de mesures d'autorégulation concrètes pour parvenir à une baisse de la consommation de produits antibactériens. Ces mesures peuvent se situer à différents niveaux : production et commercialisation, exercice de la médecine vétérinaire par le vétérinaire, éleveur de porcs,...

Durant le quatrième trimestre, une ébauche de rapport a été diffusée, afin que toutes les parties concernées puissent en vérifier la faisabilité et la mise en œuvre à court terme.

Le rapport final a été approuvé par le Conseil d'administration du 21/11/2012.

Disclaimer : Les recommandations rédigées par le centre de connaissances AMCRA sont seulement des conseils et ne peuvent être contraignants d'un point de vue juridique. L'ASBL AMCRA ne peut garantir que cette information est juste en tout temps, complète ou retravaillée, et ne peut non plus être tenue responsable des dommages directs ou indirects qui résulteraient des conseils donnés. L'information mise à disposition est de nature générale et n'est pas adaptée aux circonstances spécifiques. L'ASBL AMCRA n'est pas responsable pour les pages d'organisations externes auxquelles il a été renvoyé. Vous avez le droit de consulter les informations dans les conseils, de les télécharger pour usage personnel seulement et de les reproduire, à condition d'y reproduire la source.

Autorégulation dans le secteur porcin : recommandations pour une utilisation rationnelle et durable des antibiotiques

I. CONTEXTE

L'AMCRA a pour but de se positionner comme centre de connaissances pour tout ce qui concerne l'utilisation des antibiotiques et la résistance à l'égard de ceux-ci chez les animaux. La mission de l'AMCRA consiste à collecter et à analyser toutes les données relatives à l'utilisation d'antimicrobiens et aux résistances bactériennes aux antibiotiques chez les animaux en Belgique. A cet effet, l'AMCRA fonctionne d'une manière neutre et objective par la communication, la sensibilisation et le conseil afin de préserver la santé publique, la santé animale et le bien-être des animaux ainsi que pour parvenir à une politique durable en matière d'antibiothérapie en Belgique. L'AMCRA formule des avis en vue de parvenir à une diminution rationnelle de l'usage des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire en Belgique.

Note :

Par antibiotiques et agents antimicrobiens, on entend aussi bien les antibiotiques naturels que la chimiothérapie antibactérienne.

II. RÉSUMÉ

Ce rapport de synthèse met en avant un certain nombre de mesures concrètes d'autorégulation dans le secteur porcin en vue de parvenir à une réduction de l'utilisation des agents antimicrobiens (AM).

Ces mesures ont pour but de réduire le plus possible l'utilisation des AM, et peuvent se situer à différents niveaux : production et commercialisation, exercice de la médecine vétérinaire par le vétérinaire, éleveur de porcs,... Cependant, ces mesures ont souvent des conséquences sur plusieurs de ces niveaux en même temps. Les mesures citées dans ce rapport exercent directement ou indirectement une influence sur la gestion rationnelle et prudente des AM.

Outre les propositions concrètes énumérées ci-dessous, des recommandations sont également formulées en ce qui concerne la recherche scientifique, ainsi que des remarques complémentaires et des suggestions qui ont été avancées au cours des réunions du groupe de travail 'porcs'.

Concrètement, les mesures d'autorégulation suivantes sont proposées par le secteur :

1. Collecter des données relatives à l'utilisation des AM afin de réaliser un 'benchmarking' des éleveurs de porcs et des vétérinaires ;
2. Former les vétérinaires et les éleveurs de porcs ;
3. Réaliser un examen de laboratoire complémentaire préalablement à l'utilisation stratégique des AM ;
4. Employer sur une base fondée les quinolones et les céphalosporines de 3^e- 4^e génération ;
5. Mentionner le temps d'attente et le dosage sur l'emballage primaire des AM ;
6. Prévoir la remise d'une fiche médicale lors de la vente d'animaux à d'autres exploitations ;
7. Réaliser au moins chaque année une analyse de l'eau d'abreuvement (au niveau de la tétine).

III. MESURES D'AUTORÉGULATION

Concernant l'enregistrement de l'utilisation d'AM :

1. L'utilisation des AM par l'éleveur de porcs (au niveau de l'exploitation, et au sein de celle-ci par catégorie animale, à savoir truies/porcs de boucherie/porcelets) et par le vétérinaire doit être enregistrée. À cet effet, un système de collecte de données adéquat doit être mis au point de manière à permettre un 'benchmarking' avec d'autres exploitations ou d'autres confrères.

Concernant l'utilisation des AM :

2. Les vétérinaires et les éleveurs de porcs qui disposent d'un dépôt de médicaments sont tenus de suivre une formation sur l'usage responsable des agents antimicrobiens. Cette formation peut également aborder la prévention des maladies, la biosécurité, etc. Un certificat de participation doit être prévu. Le contenu pratique de cette formation devra être précisé dans un futur proche.
3. L'utilisation stratégique des AM n'est autorisée que si une analyse de laboratoire complémentaire est réalisée au préalable. Cette analyse contribuera à identifier les germes pathogènes à l'origine du problème et également à connaître la sensibilité des bactéries pathogènes éventuellement présentes. En outre, il est important que chaque exploitation réalise régulièrement une analyse de laboratoire complémentaire. Ces analyses favoriseront la prise de conscience de l'éleveur.
4. Les quinolones et les céphalosporines de 3^e-4^e génération ne sont en principe plus utilisées pour les traitements de groupe des animaux domestiques agricoles. Leur utilisation est encore permise uniquement lorsqu'une analyse de laboratoire préalable en a démontré la nécessité (si les techniques de laboratoire le permettent), ou si des résultats historiques ont déjà prouvé qu'il n'existe pas d'autre antibiotique efficace enregistré pour cette indication. Leur utilisation se limite par conséquent au traitement d'affections cliniques qui n'ont pas guéri suffisamment, ou dont on peut prévoir, sur base documentaire, qu'elles ne guériront pas suffisamment.

Cette restriction ne peut toutefois servir à justifier une utilisation non responsable d'autres classes d'AM. Les autres classes d'AM doivent également faire l'objet d'un usage rationnel.

5. Le temps d'attente et le dosage devraient être mentionnés clairement sur l'emballage primaire en cours d'utilisation. L'indication de ces informations sera très pratique et doit permettre de gagner du temps, elle est donc primordiale pour l'éleveur. Cela devrait à terme pouvoir être pris en charge par les firmes pharmaceutiques.

Concernant la santé des animaux :

6. Lors de la vente d'animaux à d'autres exploitations, une fiche médicale informative devrait être remise contenant les informations relatives aux maladies infectieuses (p.ex. résultats des analyses complémentaires de laboratoire) et aux traitements médicaux/vaccinations.
7. La qualité de l'eau d'abreuvement des porcs (au niveau de la tétine) devrait être analysée au moins une fois par an et, si nécessaire, être améliorée.

IV. RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les membres du groupe de travail 'porcs' insistent sur l'importance d'investir dans la recherche et le développement dans le domaine suivant :

Vaccination

Il est important d'évaluer et de contrôler l'efficacité des autovaccins et des schémas de vaccination. Des recherches et des contrôles supplémentaires sont nécessaires en ce qui concerne la préparation (doit être standardisée!) et l'administration des autovaccins (dosage,...).

V. QUELQUES REMARQUES ET SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES

Cette partie comporte un certain nombre de remarques supplémentaires qui ont été soulevées au sein du groupe de travail 'porcs', la plupart d'entre elles pouvant contribuer indirectement à un usage rationnel des AM et à une réduction de la sélection et de la dispersion de la résistance antimicrobienne. Des suggestions sont également faites, qui ne seront réalisables que moyennant une adaptation de la réglementation existante et/ou le soutien des autorités ou des systèmes de qualité.

1. Enregistrement des médicaments vétérinaires

Il est recommandé de prévoir un code-barres autocollant sur la boîte contenant l'emballage primaire ou sur l'emballage primaire (voir aussi l'avis de l'AMCRA sur la collecte de données), de sorte qu'il puisse être scanné pour enregistrer les produits délivrés ou administrés. Cela favoriserait la traçabilité des médicaments vétérinaires et simplifierait considérablement la collecte des données par le vétérinaire et l'éleveur.

2. Hygiène

Le statut sanitaire des exploitations proprement dites et l'hygiène durant le transport (des porcelets, porcs de boucherie, truies de réforme et cochettes) revêt une grande importance dans le cadre de la surveillance sanitaire. Les camions doivent être nettoyés le mieux possible. L'hygiène à l'abattoir est également primordiale. Lors du nettoyage et de la

désinfection, un débit suffisant et l'utilisation d'un désinfectant adéquat sont essentiels. La surveillance de l'hygiène doit donc être stimulée et davantage intensifiée dans l'ensemble de la chaîne de production.

3. Données de l'abattoir

Les observations faites à l'abattoir devraient davantage être utilisées (p.ex. poumons, foie, cœur, ...). Un feed-back de ces informations devrait être donné à l'exploitation de provenance des porcs. Les abattoirs doivent être encouragés en ce sens.

V. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Ce rapport a été rédigé de manière concertée par les différents membres du groupe de travail 'porcs', le président de ce groupe de travail et le staff permanent de l'AMCRA. Le Conseil d'Administration et le Staff de l'AMCRA tiennent à remercier Monsieur Dominiek Maes, président du groupe de travail, ainsi que tous les membres pour leur collaboration et leur contribution constructive.

Président

Dominiek Maes (Président du groupe de travail 'porcs') : Université de Gand, Faculté de Médecine vétérinaire, Département d'Obstétrique, Reproduction et Médecine de troupeau, Chargé de cours

Membres du groupe de travail

Josy Arendt : Union Professionnelle Vétérinaire, vétérinaire

Bart Balis : MSD Animal Health, Scientific Manager

Bert Bohnen : Boerenbond, Conseiller en sélection animale, Service d'études du Boerenbond

Filip Boyen : Université de Gand, Faculté de Médecine vétérinaire, Département de Pathologie, Bactériologie et Maladies avicoles

Guy Cluydts : Boehringer Ingelheim, Business Manager Swine

Ann Daems : MSD Animal Health, Conseiller technique Porcs

Stephaan De Bie : Belbeef, Responsable qualité

Ellen De Jong : Dierengezondheidszorg (DGZ) Vlaanderen, Veepeiler varkens

Paul De Letter : Vlaamse Dierenartsenvereniging (VDV)

Stefaan Demarez : Cabinet vétérinaire Curavet ; membre actif des Intérêts Vétérinaires – Dierenartsenbelangen (IV-DB) / Dierenartsen in de Voedselketen (DVK) - Section porcs

Katrien De Smet : R&D, Product Development Ruminants, Nutritionist Nuscience Group

Jeroen Dewulf : Université de Gand, Faculté de Médecine vétérinaire, Département d'Obstétrique, Reproduction et Médecine de troupeau, Chargé de cours ; Président du conseil d'administration de l'AMCRA

Frederik Dieryckxvisschers : Vanden Avenne (VDA) - Ooigem, Vétérinaire -nutritionniste

Harm Ebbens : Eurovet Animal Health, Product Manager

Martin Fockedeij : Cabinet vétérinaire Vedanko BVBA, BU manager production porcine, Directeur qualité, détaché par l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés pour Animaux (APFACA)

Dominique Gevaert : Bayer, Business Unit Manager Livestock Benelux

Ana Granados Chapatte : Fédération Wallonne de l'Agriculture, Conseillère Service d'Etudes

Martine Laitat : Université de Liège, Faculté de Médecine vétérinaire, Chef de travaux en Clinique porcine

Tom Meyns : Merial Belgium, Technical Services Manager Production Animals

Sam Millet : Instituut voor Landbouw- en Visserijonderzoek (ILVO), Unité Animaux, Chef du groupe Elevages porcins

Willem Neiryck : Pfizer Animal Health SA, Technical Services Manager Swine

Walter Stragier : Vétérinaire, Intérêts Vétérinaires – Dierenartsenbelangen (IV-DB) / Dierenartsen in de Voedselketen (DVK)

P. J. Uyttenbroeck : VMD, Country Manager Belgium

Steven Van Colen : Chef de la médecine vétérinaire AVEVE Alimentation pour bétail

Marianne Vandenberghe : De Vereniging voor Varkenshouders (VEVA) vzw, Présidente

Joany Vandendriessche : Clinical development at Medicem NV, R&D division of the Kela Group

Tamara Vandersmissen : Dierengezondheidszorg (DGZ) Vlaanderen, Chef d'équipe Santé porcine

Luc Van Dommelen : Algemeen Boerensyndicaat (ABS), président provincial d'Anvers

Philip Vyt : DiaLab, gérant

Staff permanent de l'AMCRA

Dr. Evelyne De Graef, Coordinatrice

Isabelle Persoons, Collaboratrice administrative